



Assemblée générale

Distr. générale
21 décembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session
Point 131 de l'ordre du jour
**Financement de la Mission d'observation
des Nations Unies en Géorgie**

Budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	4
II. Ressources nécessaires	16
III. Analyse des variations	20
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	25
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, du Comité des commissaires aux comptes et du Bureau des services de contrôle interne	26
Annexe	
Organigramme	27
Carte	28



Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, dont le montant s'élève à 35 507 500 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 135 observateurs militaires, 18 membres de la police civile, 120 agents recrutés sur le plan international, 230 agents recrutés sur le plan national et 2 Volontaires des Nations Unies.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 et l'objectif de la Mission est expliquée dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire, composante police civile et composante appui). Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la mission.

La variation des ressources, qu'il s'agisse des effectifs ou des ressources financières, est analysée au niveau de chaque composante, l'explication faisant référence s'il y a lieu aux produits correspondants indiqués dans les tableaux.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2003/04)	Montant alloué (2004/05)	Dépenses prévues (2005/06)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	3 670,6	3 931,0	4 168,4	237,4	6,0
Personnel civil	15 902,1	16 321,9	17 889,2	1 567,3	9,6
Dépenses opérationnelles	10 793,6	11 672,8	13 449,9	1 777,1	15,2
Montant brut	30 366,3	31 925,7	35 507,5	3 581,8	11,2
Recettes provenant des contributions du personnel	2 106,8	2 124,2	2 367,3	243,1	11,4
Montant net	28 259,5	29 801,5	33 140,2	3 338,7	11,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-	-
Total	30 366,3	31 925,7	35 507,5	3 581,8	11,2

Ressources humaines

	Obs- vateurs militaires ^a	Conti- nents ^a	Police civile ^a	Unités de police cons- tituées ^a	Personnel recruté sur le plan inter- national	Personnel recruté sur le plan national ^b	Volon- taires des Nations Unies	Personnel fourni par des gouver- nements	Obs- vateurs élec- toraux civils	Total
Direction exécutive et administration										
Effectif approuvé pour 2004/05	-	-	-	-	8	7	-	-	-	15
Effectif proposé pour 2005/06	-	-	-	-	8	7	-	-	-	15
Composantes										
Composante civile opérationnelle										
Effectif approuvé pour 2004/05	-	-	-	-	14	3	-	-	-	17
Effectif proposé pour 2005/06	-	-	-	-	14	3	-	-	-	17
Composante militaire										
Effectif approuvé pour 2004/05	135	-	-	-	3	29	-	-	-	167
Effectif proposé pour 2005/06	135	-	-	-	3	29	-	-	-	167
Composante police civile										
Effectif approuvé pour 2004/05	-	-	18	-	2	7	-	-	-	27
Effectif proposé pour 2005/06	-	-	18	-	2	7	-	-	-	27
Composante appui										
Effectif approuvé pour 2004/05	-	-	-	-	92	139	-	-	-	231
Effectif proposé pour 2005/06	-	-	-	-	93	184	2	-	-	279
Total										
Effectif approuvé pour 2004/05	135	-	18	-	119	185	-	-	-	457
Effectif proposé pour 2005/06	135	-	18	-	120	230	2	-	-	505
Variation nette	-	-	-	-	1	45	2	-	-	48

^a Effectif autorisé ou proposé le plus élevé.

^b Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

1. Le mandat de la Mission a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 937 (1994) en date du 21 juillet 1994. Sa prorogation la plus récente a été autorisée par le Conseil dans sa résolution 1554 (2004), en date du 29 juillet 2004.

2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de faire appliquer l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces de 1994 et de progresser sur la voie d'un règlement politique global du conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire, composante police civile et composante appui).

4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction administrative et de la gestion, qui sert l'ensemble de la Mission. La variation des effectifs par rapport au budget de 2004/05 est analysée au niveau de chaque composante.

5. Le bureau de liaison de la Mission est situé dans la capitale, Tbilissi, où se trouve aussi l'un des deux bureaux de la Représentante spéciale du Secrétaire général. Le quartier général de la Mission se trouve à Soukhoumi, à quelque 350 kilomètres de Tbilissi; il comprend le second bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général et les bureaux permanents du Représentant spécial adjoint et du chef de l'administration. La Mission a des états-majors de secteur à Gali et à Zougdidi. Tous les déplacements du personnel, ainsi que le transport des biens et services entre ces différents endroits sont assurés par la Mission.

Direction exécutive et administration

6. La Représentante spéciale du Secrétaire général et ses proches collaborateurs assurent la direction générale et l'administration de la Mission.

Tableau 1
Ressources humaines : direction exécutive et administration

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>				
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général											
Effectif approuvé pour 2004/05	1	1	1	–	1	2	2	8	7	–	15
Effectif proposé pour 2005/06	1	1	1	–	1	2	2	8	7	–	15
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Composante 1 : composante civile opérationnelle

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.1 Progrès sur la voie d'un règlement politique du conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie	<p>1.1.1 Les parties s'abstiennent de faire usage de la force, contribuant ainsi à faire régner le calme dans la région, et reprennent les négociations de paix menées sous l'égide des Nations Unies</p> <p>1.1.2 Les parties concluent des accords sur les questions prioritaires de la sécurité, du retour des déplacés et des réfugiés, du relèvement économique et de l'instauration de la confiance</p>
<i>Produits</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de quatre rapports par le Secrétaire général au Conseil de sécurité • Facilitation de trois réunions de haut niveau du Groupe des amis du Secrétaire général avec les parties au conflit • Consultations régulières avec le Groupe des amis à Tbilissi, à New York et dans les capitales des États Membres qui participent au Groupe des amis concernant les préparatifs et le suivi des activités relatives au processus de paix mené sous l'égide des Nations Unies • Contacts politiques réguliers avec les parties, facilitation de contacts de haut niveau ou de niveau intermédiaire entre les organisations non gouvernementales internationales et locales qui interviennent dans la zone de conflit dans des domaines qui contribuent au processus de paix global, à savoir la réunion des familles séparées, l'organisation des femmes et l'assistance humanitaire dans la région et en Europe • Présidence et facilitation de cinq réunions des parties dans le cadre des équipes spéciales de Genève chargées des questions politiques et de la sécurité, du retour des réfugiés et des déplacés et des questions socioéconomiques 	

<ul style="list-style-type: none"> • Trois réunions du Conseil de coordination et 10 réunions de ses trois groupes de travail, chargés des questions de sécurité, du retour des réfugiés et des déplacés et des questions socioéconomiques, respectivement • Facilitation d'une conférence sur les mesures propres à renforcer la confiance à laquelle seront conviés les parties, le Groupe des amis, d'autres organisations internationales et la société civile, et appui logistique • Deux réunions de juristes internationaux indépendants et de juristes de l'Organisation des Nations Unies consacrées aux mécanismes internationaux de garantie de la sécurité • Organisation d'une visite commune des deux parties pour évaluer les pratiques qui donnent de bons résultats dans les zones qui sortent d'un conflit • Échanges quotidiens sur l'évolution de la situation avec les médias locaux et internationaux 	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.2 Augmentation du nombre de réfugiés et de déplacés qui retournent en Abkhazie (Géorgie) dans des conditions de sécurité et dans la dignité	<p>1.2.1 Signature et application d'une déclaration d'intention par les parties concernant le retour des déplacés et des réfugiés dans des conditions de sécurité et dans la dignité</p> <p>1.2.2 Lancement des activités de recensement des personnes qui souhaitent rentrer chez elles en vue de faciliter les opérations</p>
<i>Produits</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Participation à six réunions du groupe de travail de Sochi sur le retour des déplacés et des réfugiés dans le cadre de l'équipe spéciale de Genève chargée de la question. • Facilitation de l'application des recommandations formulées par la Mission d'évaluation commune (2000), la Mission d'évaluation de la sécurité dans le secteur de Gali (2002) et la mission d'étude de faisabilité menée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans le secteur de Gali et dans les zones limitrophes en Abkhazie (Géorgie) • Participation à la mission d'évaluation, aux côtés du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et du PNUD, concernant l'aide aux réfugiés et aux déplacés qui sont rentrés chez eux, les services consultatifs et techniques et l'aide en matière de formation proposés aux services responsables du maintien de l'ordre dans les secteurs de Gali et Zougdid • Appui aux activités du PNUD, du HCR et d'autres entités des Nations Unies concernant le retour des déplacés • Réunions périodiques sur les questions relatives au retour des déplacés et des réfugiés avec des représentants des deux parties, des organisations non gouvernementales et des groupes représentant les deux communautés • Établissement de profils descriptifs des villages à l'intention du HCR, du PNUD et d'autres entités des Nations Unies 	

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.3 Plus grand respect des droits de l'homme partout en Abkhazie, en particulier dans le secteur de Gali	1.3.1 Augmentation du nombre d'enquêtes auxquelles procèdent les autorités locales lorsqu'elles sont saisies de plaintes relatives aux droits de l'homme
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide ou conseils à 500 victimes, dont des rapatriés ou des membres de leur famille, qui ont déposé plainte au sujet de violations de propriété, d'expulsions arbitraires ou de mauvais traitements infligés aux détenus, ou qui ont constaté des vices de procédure pendant les enquêtes et les détentions provisoires, ou dont les plaintes ont été classées sans suite par les autorités locales • Appui à 14 projets concernant les droits de l'homme (assistance juridique, information et sensibilisation); 8 de ces projets seront financés par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), 4 par le Haut Commissariat aux droits de l'homme dans le cadre du programme Aider les communautés tous ensemble, 1 par la MONUG et 1 par le Gouvernement néerlandais • Exécution de 25 programmes de sensibilisation aux droits de l'homme (ateliers, conférences, campagnes) à l'intention des responsables du maintien de l'ordre, des médias et des organisations non gouvernementales dans toute l'Abkhazie (Géorgie), y compris un stage de formation organisé à l'école paramilitaire de Soukhoumi • 10 programmes de formation et de renforcement des capacités à l'intention de 10 organisations non gouvernementales opérant dans le secteur de Gali • Suivi de 40 procès • 25 visites dans des établissements pénitentiaires à l'occasion desquelles le personnel de la Mission s'entretiendra avec des détenus et avec le personnel pénitentiaire, examinera le registre des détenus et évaluera les conditions de détention <p><i>Facteurs externes</i> : Il faudra que les parties coopèrent dans le domaine des droits de l'homme et que des tiers soient disposés à appuyer et à faciliter le processus de paix.</p>	

Tableau 2

Ressources humaines : composante 1 : composante civile opérationnelle

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>				
Bureau des affaires politiques et civiles											
Effectif approuvé pour 2004/05	–	1	2	5	–	2	–	10	–	–	10
Effectif proposé pour 2005/06	–	1	2	5	–	2	–	10	–	–	10
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>				
Bureau des droits de l'homme											
Effectif approuvé pour 2004/05	-	-	1	3	-	-	-	4	3	-	7
Effectif proposé pour 2005/06	-	-	1	3	-	-	-	4	3	-	7
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total, personnel civil											
Effectif approuvé pour 2004/05	-	1	3	8	-	2	-	14	3	-	17
Effectif proposé pour 2005/06	-	1	3	8	-	2	-	14	3	-	17
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Composante 2 : composante militaire

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.1 Respect de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces (Accord de Moscou)	2.1.1 Les parties s'abstiennent d'introduire des troupes dans la zone de sécurité et des armes lourdes dans la zone de sécurité et dans la zone d'armement limité 2.1.2 Les parties s'abstiennent d'introduire des forces militaires dans la vallée de la Kodori
<ul style="list-style-type: none"> • 10 220 jours de patrouille dans les secteurs de Gali et de Zougddidi (7 patrouilles par jour pendant 365 jours, à raison de 4 observateurs militaires par patrouille) • Contacts opérationnels quotidiens avec les Forces collectives de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants (CEI) • 192 jours de patrouille dans la basse vallée et la haute vallée de la Kodori, en association avec les Forces collectives de maintien de la paix de la CEI (4 patrouilles par mois sur 12 mois, à raison de 4 observateurs militaires par patrouille) • Participation aux réunions quadripartites hebdomadaires entre les représentants des forces militaires et des forces de police de la MONUG, les Forces collectives de maintien de la paix de la CEI et les autorités régionales géorgiennes et abkhazes afin d'apaiser et de désamorcer les tensions dans la zone de conflit • Présidence de 10 réunions du Groupe de travail I (questions de sécurité) du Conseil de coordination • Organisation de réunions hebdomadaires dans le cadre du Groupe mixte d'enquête et contacts avec les services chargés du maintien de l'ordre de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu 	

- Liaison mensuelle avec les organisations non gouvernementales et les organisations internationales en vue de faciliter les réunions de coordination des composantes civile et militaire de la MONUG et de mettre en commun l'information sur les secteurs de Soukhomi, Gali et Zougdidi afin d'appuyer les activités du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du HCR, des Volontaires des Nations Unies, du PNUD, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, de l'UNICEF, du Comité international de la Croix-Rouge et des organisations non gouvernementales internationales dans la zone de conflit
- Enquêtes sur toutes les violations de l'Accord de Moscou

Facteurs externes : Il faudra que les parties appliquent les dispositions des protocoles relatifs aux questions de sécurité, à savoir le Protocole de Gagra du 26 mai 1998, le Protocole de Soukhomi du 24 septembre 1998, les Protocoles de Gali des 11 juin 2000, 14 août 2002 et 8 octobre 2003 et les Protocoles de la vallée de la Kodori des 17 janvier, 11 février et 29 mars 2002. Les groupes armés irréguliers ne poseront pas de problème.

Tableau 3

Ressources humaines**Composante 2 : composante militaire**

<i>Catégorie de personnel</i>											Total
I. Observateurs militaires											
Effectif approuvé pour 2004/05											135
Effectif proposé pour 1005/06											135
Variation nette											–
<i>Personnel recruté sur le plan international</i>											
									<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	Total partiel			
II. Personnel civil											
Bureau du Chef des observateurs militaires											
Effectif approuvé pour 2004/05	–	1	–	1	–	1	–	3	29	–	32
Effectif proposé pour 2005/06	–	1	–	1	–	1	–	3	29	–	32
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (I et II)											
Effectif approuvé pour 2004/05											167
Effectif proposé pour 2005/06											167
Variation nette											–

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Composante 3 : police civile

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
3.1 Raffermissement de l'ordre public dans les secteurs de Gali et Zougdidi	<p>3.1.1 Recul du taux de criminalité de l'ordre de 20-25 %. Secteur de Gali : diminution du nombre de meurtres de 50 en 2004/05 à 40 en 2005/06 (20 %) et du nombre d'enlèvements de 40 à 30 (25 %); secteur de Zougdidi : diminution du nombre de meurtres de 25 à 20 (20 %) et du nombre d'enlèvements de 20 à 15 (25 %)</p> <p>3.1.2 Augmentation de 5 % de la part du personnel d'origine géorgienne dans les services chargés du maintien de l'ordre dans le secteur de Gali, y compris à des postes de commandement</p> <p>3.1.3 Augmentation du nombre d'enquêtes et de consultations mixtes de part et d'autre de la ligne de cessez-le feu (de 2 à 10)</p>
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation de ressources auprès des 5 principaux donateurs et des organisations internationales afin d'appuyer les services chargés du maintien de l'ordre au moyen d'échanges bilatéraux périodiques et d'activités de sensibilisation • Participation aux réunions hebdomadaires du Groupe mixte d'enquête et aux réunions quadripartites hebdomadaires, avec les services locaux chargés du maintien de l'ordre, les responsables des districts et les Forces collectives de maintien de la paix de la CEI; offre de services de police technique et scientifique dans le cadre des enquêtes de part et d'autre de la ligne de cessez-le feu • Participation aux réunions périodiques du Groupe de travail I (questions de sécurité) • Participation aux réunions hebdomadaires, au niveau du commandement, entre la composante police civile et les services locaux chargés du maintien de l'ordre et activités consultatives sur les questions liées à la sécurité et à la police dans les secteurs de Gali et Zougdidi • Formation continue de 250 policiers locaux • Appui à la formation de 60 policiers locaux dans des écoles de police à l'étranger, dont le séjour sera financé au moyen des contributions volontaires versées au Fonds d'affectation spéciale destiné à appuyer l'application de l'Accord sur le cessez-le-feu et la séparation des forces • 11 680 jours de patrouille dans les secteurs de Gali et Zougdidi (4 patrouilles par jour, 2 par secteur, pendant 365 jours, à raison de 2 membres de la police civile par patrouille) afin d'évaluer les conditions de sécurité et de conseiller les services locaux chargés du maintien de l'ordre • Brochures d'information et affiches afin d'expliquer les activités de la composante police civile dans la zone de conflit 	

Facteurs externes : Il faudra que les services chargés du maintien de l'ordre par l'une et l'autre des parties coopèrent dans le cadre d'échanges d'informations et d'enquêtes mixtes. Les donateurs devront apporter un appui financier et matériel ainsi qu'un appui en matière de formation aux services chargés du maintien de l'ordre. Il faudra que puissent se trouver des candidats qualifiés désireux d'entrer dans la police. Les pays qui fournissent des forces de police devront continuer à mettre des moyens à la disposition de la Mission.

Tableau 4

Ressources humaines**Composante 3 : police civile**

<i>Catégorie de personnel</i>												<i>Total</i>			
I. Police civile															
Effectif approuvé pour 2004/05												18			
Effectif proposé pour 2005/06												18			
Variation nette												–			
<i>Personnel recruté sur le plan international</i>															
													<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	Total partiel							
III. Personnel civil															
Bureau du Conseiller principal pour les questions de police															
Effectif approuvé pour 2004/05	–	–	2	–	–	–	–	2	7	–	–	–	–	–	9
Effectif proposé pour 2005/06	–	–	2	–	–	–	–	2	7	–	–	–	–	–	9
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (I et II)															
Effectif approuvé pour 2004/05												27			
Effectif proposé pour 2005/06												27			
Variation nette												–			

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Composante 4 : appui

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
4.1 Soutien efficace et efficient apporté à la Mission en ce qui concerne la logistique, l'administration et la sécurité	4.1.1 Réduction du nombre d'accidents de voiture, de 24 en 2002/03 à 16 (33 %) en 2003/04 et à 14 (12,5 %) en 2005/06

4.1.2 Réduction de 6 % en 2004/05 à 1 % en 2005/06 de la durée d'indisponibilité du matériel servant aux transmissions entre les observateurs militaires et les équipes civiles de secteur et le quartier général de Soukhoumi

Produits

Amélioration des services

- Augmentation du pourcentage de véhicules équipés du système CarLog (système de contrôle et suivi des déplacements) (90 % en 2005/06 contre 75 % en 2004/05)
- Modernisation de l'infrastructure de réseau afin de rendre plus stables et plus fiables les liaisons sans fil et à fibres optiques, ce qui permettra d'améliorer les services de courrier électronique, les liaisons Internet et les services de visioconférence et de téléphonie; installation, exploitation et gestion de 2 liaisons E1 par fibres optiques dans le bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et au quartier général de Soukhoumi afin de desservir 450 utilisateurs

Militaires et personnel de police

- Déploiement, relève et rapatriement de 121 observateurs militaires et 15 policiers en moyenne

Personnel civil

- Administration des contrats de 124 agents recrutés sur le plan international et de 231 agents recrutés sur le plan national

Installations et infrastructures

- Modernisation et agrandissement des locaux dans tous les secteurs à la suite de l'achèvement du programme de mise aux normes minimales de sécurité opérationnelle : installation d'appareils de radiographie et de détection pour inspecter le courrier et les cargaisons, de portiques de détection, de bornes de protection hydrauliques aux points d'entrée des véhicules, de matériel d'éclairage supplémentaire, d'équipement anti-incendie et de systèmes d'alarme; installation de groupes électrogènes supplémentaires
- Remise en état de 35 ponts et 68 kilomètres de route afin de faciliter les patrouilles des observateurs militaires

Transports terrestres

- Entretien de 184 véhicules, dont 41 véhicules blindés répartis dans 4 secteurs

Transports aériens

- Entretien d'un avion et de 2 hélicoptères servant aux opérations logistiques

Transmissions

- Appui au fonctionnement de 10 centraux téléphoniques

Informatique

- Appui à l'utilisation de 11 réseaux longue distance, de 312 ordinateurs individuels, de 99 ordinateurs portables et de 49 serveurs dans 4 secteurs

Services médicaux

- Exploitation de 2 dispensaires de niveau 1 au quartier général à Soukhoumi et dans les secteurs de Gali et Zougdidi destinés au personnel de la Mission, au personnel des autres organismes des Nations Unies et à la population civile locale en cas d'urgence
- Mise à disposition de services de conseil et de dépistage du VIH, dans le respect de la confidentialité, aux membres du personnel qui en font la demande
- Programme de sensibilisation du personnel aux questions liées au VIH, notamment dans le cadre d'activités d'information entre collègues

Sécurité

- Services de protection rapprochée offerts 24 heures sur 24 à la Représentante spéciale du Secrétaire général, à son adjoint et à tous les hauts représentants des Nations Unies
- Protection 24 heures sur 24 du personnel en poste au quartier général de Soukhoumi, surveillance 24 heures sur 24 du centre de transmissions et de radiocommunications par des membres des services de sécurité, distribution de transmetteurs à très haute fréquence à tous les membres du personnel international qui exercent des fonctions essentielles, gestion du matériel informatique permettant de surveiller les patrouilles des agents de sécurité
- Application des normes minimales de sécurité opérationnelle et des normes minimales de sécurité opérationnelle pour les logements dans l'ensemble de la zone de la Mission (par exemple, avec l'installation de barres de sécurité et de portes blindées)
- Renforcement du plan de sécurité pour tenir compte des recommandations formulées par l'Équipe chargée de la sécurité à l'issue de l'évaluation des risques sur le plan local
- Formation des nouvelles recrues aux questions de sécurité

Facteurs externes : Il faudra que les conditions de sécurité soient suffisamment bonnes pour que les activités d'appui puissent se dérouler normalement. Il faudra que les fournisseurs et sous-traitants respectent les dispositions des contrats qu'ils ont conclus.

Tableau 5
Ressources humaines
Composante 4 : appui

Catégorie de personnel	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Bureau du Chef de l'administration											
Effectif approuvé pour 2004/05	–	1	4	11	56	15	5	92	139	–	231
Effectif proposé pour 2005/06	–	1	5	13	54	15	5	93	184	2	279
Variation nette	–	–	1	2	(2)	–	–	1	45	2	48

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

<i>Résultat escompté/produit</i>
Résultat escompté : 4.1 Soutien efficace et efficient apporté à la Mission en ce qui concerne la logistique, l'administration et la sécurité
<p><i>Produit</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du pourcentage de véhicules équipés du système CarLog (90 % en 2005/06 contre 75 % en 2004/05) • Protection 24 heures sur 24 du personnel en poste au quartier général de Soukhoumi, surveillance 24 heures sur 24 du centre de transmissions et de radiocommunications par des membres des services de sécurité, distribution de transmetteurs à très haute fréquence à tous les membres du personnel international qui exercent des fonctions essentielles, gestion du matériel informatique permettant de surveiller les patrouilles des agents de sécurité • Renforcement du plan de sécurité pour tenir compte des recommandations formulées par l'Équipe chargée de la sécurité à l'issue de l'évaluation des risques sur le plan local <p><i>Justification</i></p> <p>• Personnel international : création d'un poste</p> <p>Il est proposé de créer 1 poste et d'en reclasser 4 autres. Le nouveau poste serait celui du Chef des services techniques (P-5), lequel serait chargé de planifier et de coordonner les activités d'appui à la Mission dans les domaines suivants : appui technique et logistique, transports, aviation, transmissions et informatique. Cela assouplirait la structure administrative du bureau du Chef de l'administration, sachant qu'à l'heure actuelle 10 chefs de section et 3 administrateurs de secteur sont placés sous la responsabilité hiérarchique directe du Chef de l'administration.</p> <p>Il est proposé de reclasser le poste du Chef des services généraux de P-4 à P-3, compte tenu du fait que la responsabilité du contrôle des mouvements serait confiée au Chef des services techniques. Le Chef des services généraux n'assurerait plus que les services de base : organisation des voyages, courrier, service de la valise diplomatique, réception et inspection des marchandises, gestion des biens et contrôle des inventaires, enregistrement et gestion des dossiers.</p> <p>Il est également proposé de reclasser le poste de Chef des services de sécurité de P-3 à P-4. Le titulaire serait responsable de 4 secteurs et serait chargé de superviser les agents de sécurité travaillant pour une entreprise sous-traitante à Soukhoumi et à Tbilissi, de mettre en œuvre les normes minimales de sécurité opérationnelle et les instructions permanentes relatives à la gestion de la sécurité dans la Mission, d'assurer l'échange d'informations entre les responsables de secteur au Département des opérations de maintien de la paix, le Centre de situation et le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité.</p> <p>Il est proposé en outre de reclasser un poste d'agent du Service mobile à P-3, étant donné que le titulaire, le Chef adjoint des services de sécurité, serait amené à seconder son supérieur et à assurer la protection de 120 personnes recrutées sur le plan international, 230 agents recrutés sur le plan national et 2 Volontaires des Nations Unies.</p> <p>Enfin, il est proposé de reclasser 1 poste d'agent du Service mobile à P-2, compte tenu des responsabilités accrues qui incombent au Sous-Chef des services de sécurité, le nombre d'agents des services de sécurité étant passé de 81 à 123 et l'effectif de la Mission atteignant désormais quelque 500 personnes.</p>

- **Personnel recruté sur le plan national : création de 45 postes**

Il est proposé de créer 45 postes, à savoir 42 postes d'agent de sécurité, 1 poste de technicien spécialiste des transmissions par satellite, 1 poste d'assistant en informatique et 1 poste d'assistant financier.

Il est proposé de mettre fin à la pratique consistant à confier les services de sécurité à une entreprise locale en recrutant sur le plan national des agents des services généraux qui partagent les valeurs fondamentales de l'Organisation des Nations Unies et possèdent les qualifications requises. La décision de créer 42 postes a été prise à l'issue d'une évaluation approfondie des services de sécurité qui a mis en évidence l'instabilité de la situation dans certains secteurs se trouvant dans la zone de la Mission. Les arrangements de sous-traitance existants sont inadéquats et ne permettent pas d'assurer la protection du personnel de la Mission et des délégations en visite.

Le titulaire du poste de technicien spécialiste des transmissions par satellite assurerait l'appui technique de 5 stations terrestres de communications par satellites et des différents appareils qui y sont associés, de 14 terminaux mobiles pour les télécommunications par satellites, de 4 terminaux mini-M et de 5 installations de visioconférence dans la zone de la Mission.

La création d'un poste d'assistant en informatique permettrait de faire face aux besoins accrus de la composante police civile et des bureaux des droits de l'homme et de la coordination des activités civiles et militaires à Soukhoumi, Tbilissi et Gali en matière informatique, qui s'expliquent par une augmentation du nombre d'utilisateurs et la mise en service de logiciels fonctionnant sur le Web. Cela aiderait aussi à régler plus rapidement les problèmes techniques dans le secteur de Gali.

La création d'un poste d'assistant financier permettrait de renforcer l'effectif du Groupe des finances, lequel gère les opérations financières dans 4 secteurs différents dans la zone de la Mission. Le Groupe est amené fréquemment à régler les fournisseurs en liquide faute de services bancaires adéquats.

- **Volontaires des Nations Unies : création de 2 postes**

Il est proposé de créer 2 postes dont les titulaires s'occuperaient de la reprise des activités après un sinistre et de la sécurité informatique.

Le responsable de la reprise des activités après un sinistre serait chargé de la planification à long terme et de la gestion des activités de reprise après un sinistre, l'objectif étant d'assurer la continuité des activités dépendant de l'infrastructure dans les lieux où opère la Mission.

Le responsable de la sécurité informatique superviserait les mesures de sécurité visant à protéger les systèmes informatiques et évaluerait les mesures prises pour protéger les réseaux dans les lieux où opère la Mission.

II. Ressources nécessaires

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2003/04) (1)	Montants alloués ^a (2004/05) (2)	Dépenses prévues (2005/06) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	3 520,2	3 378,7	3 619,0	240,3	7,1
Contingents	–	64,3	64,3	–	–
Police civile	150,5	488,0	485,1	(2,8)	(0,6)
Unités de police constituées	–	–	–	–	–
Total partiel	3 670,6	3 931,0	4 168,4	237,4	6,0
Personnel civil					
Personnel international ^b	13 531,0	14 089,7	14 723,9	634,2	4,5
4,5 Personnel recruté dans le pays ^c	2 371,1	2 232,2	3 085,5	853,3	38,2
Volontaires des Nations Unies	–	–	79,8	79,8	–
Total partiel	15 902,1	16 321,9	17 889,2	1 567,3	9,6
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	195,5	157,4	34,2	(123,2)	(78,3)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	1,8	–	–	–	–
Voyages	607,9	690,5	649,4	(41,1)	(6,0)
Installations et infrastructures	2 611,4	2 209,8	3 110,3	900,5	40,7
Transports terrestres	1 469,0	2 619,0	1 807,6	(811,4)	(31,0)
Transports aériens	2 787,4	2 588,8	3 460,1	871,3	33,7
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–	–
Transmissions	1 442,9	1 673,9	2 441,9	768,0	45,9
Informatique	959,7	915,2	1 166,8	251,6	27,5
Services médicaux	30,1	39,3	52,5	13,2	33,5
Matériel spécial	0,5	14,7	6,2	(8,5)	(57,8)
Fournitures, services et matériel divers	687,5	764,2	720,9	(43,3)	(5,7)
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–
Total partiel	10 793,6	11 672,8	13 449,9	1 777,1	15,2
Total brut	30 366,3	31 925,7	35 507,5	3 581,8	11,2
Recettes provenant des contributions du personnel	2 106,8	2 124,2	2 367,3	243,1	11,4
Total net	28 259,5	29 801,5	33 140,2	3 338,7	11,2

Catégorie de dépenses	Dépenses	Montants	Dépenses	Variation	
	(2003/04)	alloués ^a	prévues	Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3)-(2)	(5) = (4)/(2)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-	-
Total	30 366,3	31 925,7	35 507,5	3 581,8	11,2

^a Après répartition ajustée des ressources approuvées entre les catégories de dépenses (Militaires et personnel de police et Dépenses opérationnelles).

^b Les prévisions pour 2005/06 ont été établies sur la base d'un taux de vacance de postes de 15 %, contre 10 % en 2004/05.

^c Les prévisions pour 2005/06 ont été établies sur la base d'un taux de vacance de postes de 1 %, contre 5 % en 2004/05.

B. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

7. Les montants prévus pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, calculés aux taux standard appliqués pour les remboursements au titre du matériel majeur (location avec services) et du soutien logistique autonome, s'élèvent à 91 800 dollars et se répartissent comme suit :

Catégorie de dépenses	Montant (en milliers de dollars É.-U.)
Matériel majeur	
Contingents	
Matériel majeur	64,3
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	
Magasins – divers	0,6
Services médicaux	
Services médicaux	26,9
Total partiel	27,5
Total	91,8

Facteurs approuvés pour la Mission	Pourcentage	Date d'entrée en vigueur	Date du dernier examen
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1	1 ^{er} août 1993	-
Usage opérationnel intensif	1	1 ^{er} août 1993	-
Actes d'hostilité ou abandon forcé	1	1 ^{er} août 1993	-
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0 à 1		

C. Formation

8. Le montant estimatif des ressources nécessaires au titre de la formation pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 se décompose comme suit :

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant (en milliers de dollars É.-U.)</i>
Formation de consultants	–
Voyages, formation	215,9
Droits d'inscription, fournitures et services	137,0
Total	352,9

9. Les ressources prévues serviront essentiellement à financer des cours de formation pour renforcer les compétences professionnelles et les capacités de 42 membres du personnel dans le domaine des technologies de l'information et des communications et leur permettre de se tenir au courant des dernières innovations et de se familiariser avec les meilleures pratiques dans ces domaines. En outre, il est prévu d'offrir une formation dans le domaine de la gestion des ressources humaines à sept membres du personnel afin de renforcer leurs compétences professionnelles et d'améliorer les services au personnel de la Mission. Par ailleurs, 40 membres du personnel recevront une formation linguistique en russe et en anglais.

III. Analyse des variations¹

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats escomptés avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficacité (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

	<i>Variation</i>	
Observateurs militaires	240,3	7,1 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

10. L'augmentation des ressources prévues est essentiellement imputable à l'augmentation des effectifs d'observateurs militaires, qui passent de 115 dans le budget 2004/05 à 121 dans le présent projet de budget en raison du déploiement prévu d'un observateur militaire supplémentaire dans le secteur de Gali et de la mise en place du Bureau de coordination civilo-militaire, qui comprendra cinq observateurs.

	<i>Variation</i>	
Personnel international	634,2	4,5 %

• **Paramètres budgétaires : modification des coûts salariaux et des dépenses communes de personnel**

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

11. Le montant estimatif des ressources nécessaire est fondé sur le barème des traitements propres à la Mission, qui a été calculé sur la base de la moyenne des dépenses effectives pour chaque classe au cours du précédent exercice budgétaire. Les dépenses communes de personnel représentent 65 % des traitements du personnel recruté sur le plan international. Un montant supplémentaire est prévu au titre de la prime de risque. L'augmentation des dépenses prévues est aussi imputable à la création proposée d'un poste supplémentaire de chef des Services techniques, à la classe P-5, et au reclassement de trois postes d'agents de sécurité, comme indiqué à la rubrique Composante 4.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté dans le pays	853,3	38,2 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

12. L'augmentation des ressources prévues tient principalement à la création proposée de 45 postes (42 agents de sécurité, 1 technicien satellite, 1 assistant informatique et 1 assistant financier) comme indiqué à la rubrique Composante 4. En outre, on a tenu compte d'un taux de vacance de poste de 1 %, contre 5 % dans le budget 2004/05.

	<i>Variation</i>	
Volontaires des Nations Unies	79,8	-

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

13. L'augmentation des ressources prévues s'explique essentiellement par la proposition de création de deux postes de Volontaire des Nations Unies, qui seront responsables du plan antisinistre et de la sécurité informatique, comme indiqué à la rubrique Composante 4. Dans la mesure où il s'agit de nouveaux postes, on n'a pas appliqué de taux de vacance de poste.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(123,2)	(78,3 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

14. La diminution des ressources s'explique par une réduction des besoins de personnel temporaire. Pour l'année considérée, il est prévu d'engager cinq agents recrutés sur le plan national pour remplacer le personnel en congé de maternité ou en congé de maladie longue durée. Les ressources inscrites au budget de 2004/05 étaient plus élevées car la Mission a eu besoin de personnel temporaire pour installer le complexe de conteneurs de Soukhoumi et pour fournir un appui à la mise en service d'un logiciel à la Mission et élaborer une stratégie en matière d'information.

	<i>Variation</i>	
Voyages	(41,1)	(6 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

15. Le principal facteur de diminution est la baisse des frais de voyage autres que ceux relatifs à la formation.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	900,5	40,7 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

16. L'augmentation est imputable à plusieurs facteurs, notamment à l'achat de plusieurs articles d'équipement, dont 15 blocs d'alimentation non interruptible (5 blocs de remplacement et 10 destinés à de nouveaux bureaux), du matériel de sécurité et de sûreté, des systèmes d'alarme incendie et des détecteurs de fumée à installer dans tous les bureaux, à la constitution d'une provision pour demandes de remboursement émanant du personnel recruté sur le plan international qui est tenu d'appliquer des normes minimales de sécurité opérationnelles relatives aux logements, et à des projets de remise en état de routes et de ponts.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	(811,4)	(31,0 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

17. La diminution des ressources prévues tient au nombre plus faible de véhicules qu'il est prévu d'acheter ou de remplacer. Le budget proposé prévoit le remplacement de 7 véhicules seulement, contre 22 pour l'exercice en cours. Il est aussi prévu d'acheter six véhicules blindés supplémentaires pour les agents de sécurité et une dépanneuse ayant la capacité de récupérer des véhicules lourds dans les zones à haut risque (champs de mines, mauvaises routes et conditions hivernales difficiles) où ont lieu les patrouilles.

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	871,3	33,7 %

• **Facteurs externes : changements de la situation du marché**

18. L'augmentation des ressources prévues à cette rubrique est imputable au coût plus élevé de la location de deux hélicoptères, conformément aux dispositions des nouveaux contrats conclus avec le transporteur, qui prendront effet le 1^{er} août 2005 et le 1^{er} juin 2006, en remplacement des contrats actuellement en vigueur, qui prennent fin le 31 juillet 2005 et le 31 mai 2006, respectivement.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	768,0	45,9 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

19. L'augmentation des ressources prévues est principalement due à l'augmentation des frais de location du répéteur, du fait de l'élargissement de la bande passante de 384/192 kbit/s à 640/256 kbit/s en mars 2004, et à l'introduction d'une nouvelle formule d'imputation des coûts relatifs au répéteur de satellite. Cette augmentation de capacité est rendue nécessaire par l'augmentation du nombre d'utilisateurs et l'emploi d'applications passant par le Web, telles que l'intranet/l'Internet, le système de courrier électronique Lotus Notes et la duplication de bases de données, le Système intégré de gestion, le PAS électronique, le programme Active Directory Service et le système Galileo. Un montant est prévu pour financer la liaison Gali-Tbilissi, afin d'améliorer les liaisons audiotélématiques entre le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général à Tbilissi et le siège de la MONUG à Soukhoumi. En outre, il est également prévu de faire appel à un fournisseur local d'accès à Internet pour réduire la dépendance de la Mission vis-à-vis de la Base logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

	<i>Variation</i>	
Informatique	251,6	27,5 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

20. L'augmentation des ressources prévues est principalement due à l'achat de matériel. La Mission se propose de remplacer 75 ordinateurs de bureau et 24 ordinateurs portables, soit 24 % du parc d'ordinateurs prévu au 30 juin 2006, et 28 imprimantes, soit 22 % du parc d'imprimantes prévu à la même date, et d'acheter 5 nouveaux ordinateurs de bureau pour équiper un centre de formation régional qui doit être créé dans le secteur de Zugdidi. En outre, il est prévu d'acheter 2 imprimantes pour la composante police civile, 2 batteries de serveurs, 6 serveurs, 4 scanners rapides pour les systèmes d'archivage électronique et de gestion de contenu, 1 système de lecture des cartes d'identité qui prendrait le relais du système actuel en cas de panne, 1 commutateur principal et 4 pare-feux en vue d'accroître la sécurité des périmètres de protection des informations et des réseaux.

	<i>Variation</i>	
Services médicaux	13,2	33,5 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

21. L'augmentation des ressources prévues tient à l'achat de fournitures médicales, notamment de traitements postexposition et de trousse de dépistage du VIH.

	<i>Variation</i>	
Matériel spécial	(8,5)	(57,8 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

22. La diminution des ressources tient au fait que la Mission n'a plus besoin d'acheter des détecteurs de mines et de métaux, pour lesquels un montant avait été inscrit au budget en cours à titre d'achat exceptionnel.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(43,3)	(5,7 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

23. La diminution des ressources tient essentiellement au montant plus faible prévu au titre de l'assurance des fonds en transit, compte tenu de l'expérience acquise par la Mission pendant l'exercice en cours.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

24. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la MONUG sont les suivantes :

a) L'ouverture d'un crédit de 35 507 500 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour une période de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006;

b) La mise en recouvrement, à raison de 2 958 958 dollars par mois, du montant indiqué à l'alinéa a) ci-dessus, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, du Comité des commissaires aux comptes et du Bureau des services de contrôle interne

Demande/recommandation

Mesures prises

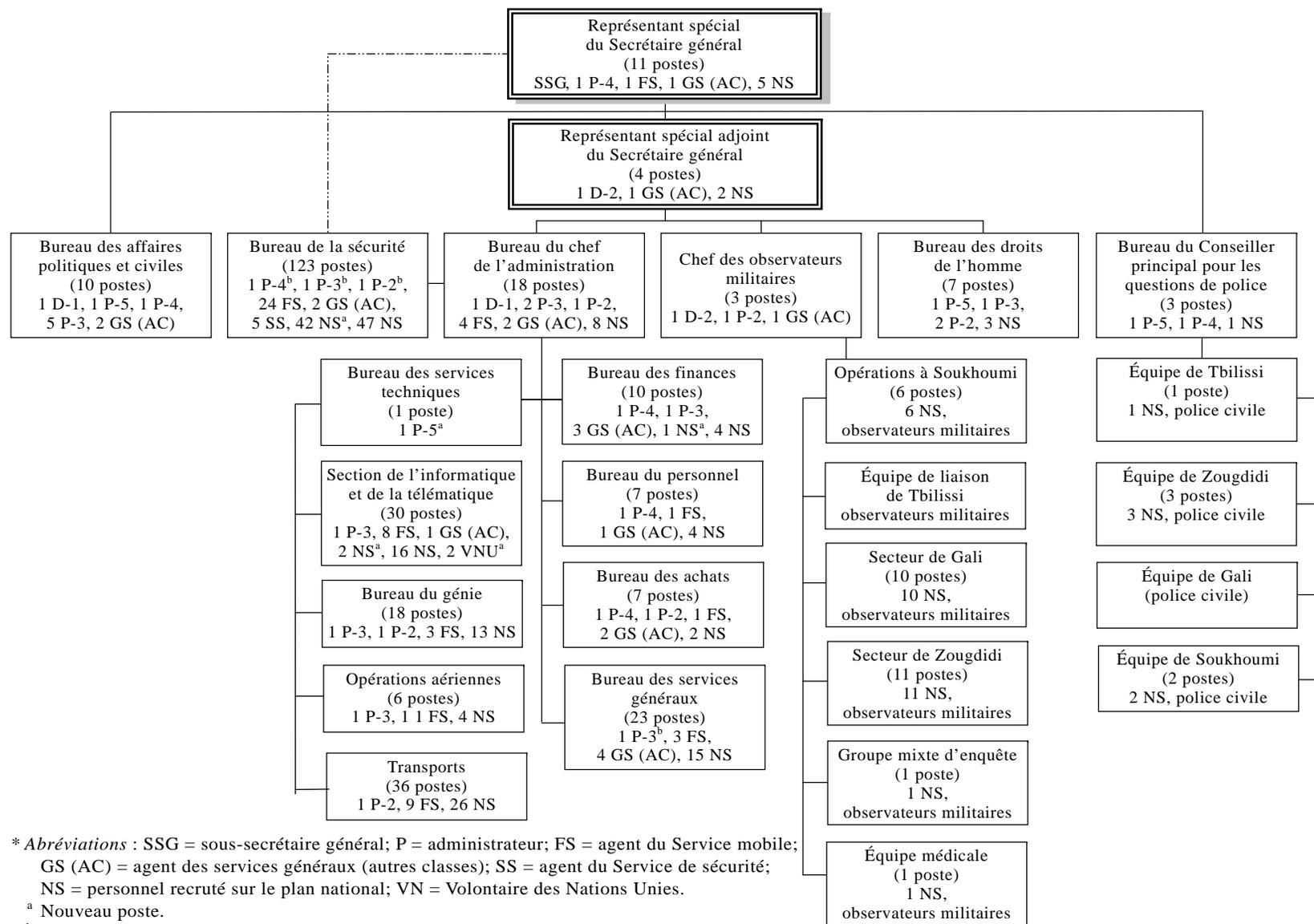
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/58/759/Add.1)

Le Comité rappelle par ailleurs ses observations (A/55/874, par. 41 à 45) relatives à la participation des Volontaires des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. À son avis, le Secrétariat devrait continuer à s'efforcer d'obtenir le concours de Volontaires des Nations Unies qui viennent renforcer le personnel international des opérations de maintien de la paix et recourir davantage à leurs services dans des domaines opérationnels et techniques tels que les droits de l'homme, les transmissions, l'information et les services linguistiques (par. 27).

Dans le présent projet de budget, la Mission propose la création de deux postes de Volontaire des Nations Unies pour occuper des fonctions techniques.

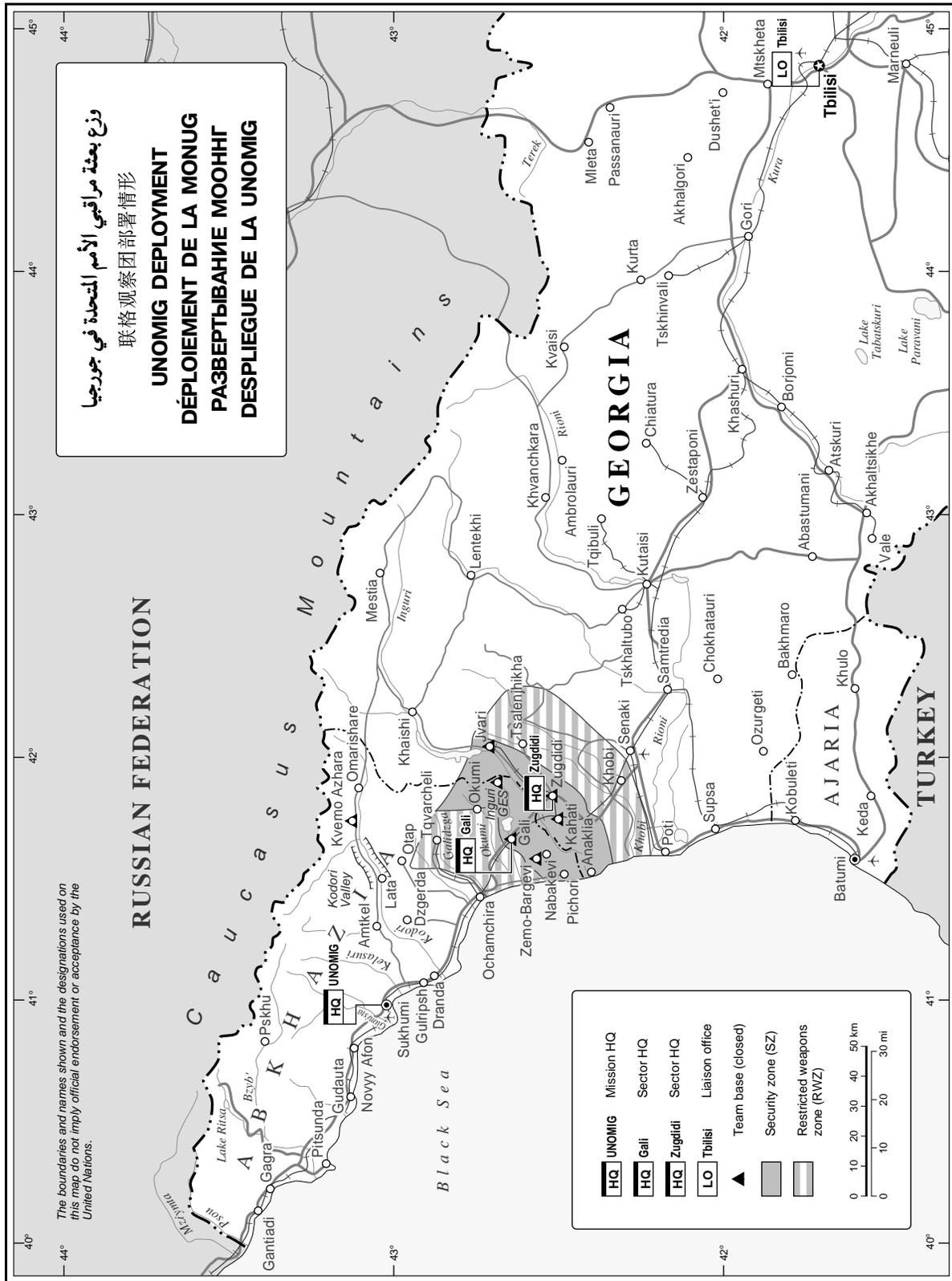
Organigramme*



* **Abréviations** : SSG = sous-secrétaire général; P = administrateur; FS = agent du Service mobile; GS (AC) = agent des services généraux (autres classes); SS = agent du Service de sécurité; NS = personnel recruté sur le plan national; VN = Volontaire des Nations Unies.

^a Nouveau poste.

^b Poste reclassé.



Department of Peacekeeping Operations
Cartographic Section

Map No. 3637 Rev. 42 UNITED NATIONS
October 2004